



Syndicat des Personnels  
du Réseau International du Ministère  
de l'Économie, des Finances et de la  
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12  
[sprim-fo@dgtresor.gouv.fr](mailto:sprim-fo@dgtresor.gouv.fr) - Tél. : 01.53.18.83.03 - [www.sprim-fo.org](http://www.sprim-fo.org)

## **Revue de presse du 6 juin 2023**

### **Presse – Actualités**

- [Amérique latine : O. Becht effectue une visite sous le signe de la transition énergétique – Le Moci](#)
- [Agroalimentaire : d'un accès difficile, le marché chinois reste porteur – Le Moci](#)
- [285 hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay viennent d'opter pour le statut d'administrateur de l'État – Acteurs Publics](#)
- [Avec France Travail, le gouvernement se donne l'objectif du plein emploi en 2027 – La Tribune](#)
- [L'influence russe réveille le cauchemar des Balkans - Challenges](#)
- [Plan logement : les professionnels tirent à boulets rouges contre le gouvernement - Les Echos](#)
- [Non, l'inflation n'a peut-être pas encore atteint son pic, estime Christine Lagarde – La Tribune](#)

# ARTICLES DE PRESSE

## Amérique latine : O. Becht effectue une visite sous le signe de la transition énergétique – Le Moci



© Istock

**Le ministre délégué en charge du Commerce extérieur Olivier Becht entame le 5 juin une tournée au Brésil et au Chili, deux partenaires clés de la France sur le continent. Son programme de cinq jours s’articule autour des industries et de l’énergie vertes, un secteur en plein essor dans lequel les entreprises françaises souhaitent se faire une place.**

Quatre mois après la visite de la ministre des Affaires étrangères **Catherine Colonna**, première étape de la relance du partenariat stratégique entre la France et le Brésil, Olivier c’est au tour d’**Olivier Becht** d’effectuer sa première tournée en Amérique latine.

Il est accompagné d’une délégation d’entreprises françaises du Medef International emmenée par le président du conseil d’administration d’Engie, **Jean-Pierre Clamadieu**. Dans les deux pays visités l’objectif de cette visite est d’**intensifier la présence des PME** et d’**activer des réservoirs de coopération** encore inexploités dans les industries vertes.

Au **Brésil**, deuxième destination parmi les émergents des investissements directs étrangers tricolores, le ministre évoquera avec plusieurs membres du gouvernement brésilien « *les sujets clés de la relation économique, la feuille de route bilatérale, les échanges commerciaux, ainsi que les négociations en cours sur l'accord commercial UE-Mercosur* », selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

A Brasilia, le ministre délégué signera la charte portant création du **Club Transition énergétique**, à l'instar de celui créé en Afrique de l'Ouest en 2020, ainsi que le renouvellement de l'accord entre le **Syndicat français des énergies renouvelables** (SER) et son homologue brésilien **ABSolar**. Des secteurs comme **la ville durable et l'aéronautique** seront également à l'honneur (visite de l'usine Airbus Hélicoptère à Itajuba et de celle de Thalès à Sao Bernardo do Campo).

Au **Chili**, troisième partenaire de la France en Amérique latine derrière le Brésil et le Mexique, deux domaines stratégiques de la transition énergétique seront les thèmes phares des échanges d'Olivier Becht : **le lithium**, dont le pays est le deuxième producteur mondial, et **l'hydrogène**. Des opérateurs de recherche (**CEA** et **BRGM**), des entreprises du secteur comme **Eramet** et **Geolith**, ou spécialisées dans la valorisation et l'utilisation des métaux (**Blue Solutions**, **Stellantis**, **Nexans**, **Vridian Lithium**) sont du voyage.

Deux protocoles d'accords relatifs au Fasep (fonds d'études et d'aide au secteur privé) seront signés à l'occasion de cette visite officielle : l'un avec **Blue Solutions-CEA** (batterie lithium), l'autre avec **Micr'Eau et H2SYS** (hydrogène).

Enfin, dans le secteur des TIC, Olivier Becht signera avec le ministre des Transports et des Télécommunications une déclaration d'intention sur **le projet Humboldt**, une initiative chilienne qui ambitionne de relier l'Amérique du Sud et l'Asie-Pacifique par des **câbles sous-marins de fibre optique** dont le tracé pourrait opportunément passer par... la Polynésie française.

*Sophie Creusillet*

\* \* \*

**Agroalimentaire : d'un accès difficile, le marché chinois reste porteur – Le Moci**

**Après quasi trois années de restrictions en raison de la crise sanitaire, le marché de l'agroalimentaire est à nouveau en plein essor en Chine. Si l'origine France fait autorité dans les vins et spiritueux ainsi que les produits laitiers, d'autres opportunités s'offrent aux entreprises tricolores à la faveur d'une « premiumisation » de la consommation.**

Les affaires reprennent. « *Les salons et les missions collectives ont repris et nous retrouvons enfin les entreprises françaises sur ces événements*, a témoigné **Bertrand Quevremont**, directeur du bureau de Business France à Hong Kong et chef du pôle Agrotech pour la Chine, lors d'un webinaire organisé par la CCI de Paris Ile-de-France le 1er juin. *Il y a un engouement très fort chez les importateurs chinois que l'on sent impatients d'aller source de nouveaux produits en France* ».

Avec respectivement 61,3 % et 7,7 % de parts de marché, **les vins et spiritueux ainsi que les produits laitiers Made in France** font florès sur ce marché qui bénéficie depuis quelques années d'une forte hausse du pouvoir d'achat des classes moyennes. « *Le revenu brut moyen devrait doubler d'ici à 2040* », précise Bertrand Quievremont.

Loin de l'autonomie alimentaire, pourtant préoccupation phare des autorités, la Chine était en 2022 le **premier importateur mondial** de produits agricoles et agroalimentaires pour la troisième année consécutive. Une situation paradoxale pour le premier producteur mondial de porc et de céréales.

## ***La consommation de viande a triplé en trente ans***

« *La Chine représente 18,3 % de la population mondiale mais dispose de moins de 10 % des surfaces arables et de 6,5 % des ressources en eau*, explique **François Blanc**, conseiller régional pour les affaires agricoles au service agricole de l'ambassade de France à Pékin. *A cela s'ajoute le mitage des terres agricoles, la pollution de l'eau et la baisse de fertilité des sols. Alors que la surface moyenne des terres arables disponibles par habitants atteint 0,3 ha en France, elle est de 0,1 ha en Chine* ».

La hausse des importations agricole et agroalimentaire s'explique également par une évolution du régime alimentaire. Avec des **revenus en hausse**, les Chinois consomment de plus en plus de protéines animales qui, avec l'alimentation du bétail, représentent désormais 70 % des importations chinoises. La consommation de viande a été multipliée par 3 en trente ans et celle de produits laitiers par 26. « *Les autorités encouragent une alimentation plus végétarienne, la lutte contre le gaspillage et*

*des technologies disruptives comme les substituts de viande, témoigne le conseiller aux affaires agricoles. La premiumisation passe par des produits plus sains et plus qualitatifs. »*

## ***Les huîtres et la charcuterie ont le vent en poupe***

Cette tendance a déjà profité aux **alcools** français (cognac, armagnac, vodka et brandy) qui représentent 67 % des importations de spiritueux en valeur (et bénéficient de la mode des cocktails chez les jeunes) et aux **vins** (45 % des importations, essentiellement du bordeaux).

Elle s'étend également à d'autres secteurs, observe Bertrand Quevremont : **les produits laitiers, les produits de boulangerie, mais aussi les produits de la mer** (en particulier les huîtres dont la demande est très forte), l'épicerie fine et la charcuterie dont les exportations françaises ne s'élèvent qu'à 2 millions d'euros mais possèdent une importante marge de progression.

Si ce gigantesque marché fourmille d'opportunités pour les entreprises françaises, son **accès n'en demeure pas moins complexe** : tracasseries administratives et réglementaires, difficultés à trouver le bon partenaire local ou le bon canal de diffusion... Ces obstacles que rencontrent les entreprises étrangères dans tous les secteurs sont étroitement liés à la vision du monde qui sous-tend la politique commerciale chinoise.

*« La meilleure expression pour la qualifier serait celle qu'emploie l'économiste **Albert Hirschman** pour décrire l'Allemagne de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> : Trade Power, estime François Blanc. Le commerce extérieur est un instrument de pouvoir. Il ne s'agit pas d'un mécanisme de libre-échange mais de négociations internationales, ce qui explique par exemple que les conditions d'accès au marché se négocient en permanence.*

Malgré ces difficultés, des prix français souvent jugés peu compétitifs et la concurrence d'autres pays européens, **les importations chinoises de produits français ont plus que triplé entre 2011 et 2021**, passant de 2 milliards à 6,5 milliards de dollars. Pour François Blanc, *« malgré le contexte, le marché chinois restera très porteur dans les dix prochaines années ».*

*Sophie Creusillet*

## **285 hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay viennent d'opter pour le statut d'administrateur de l'État – Acteurs Publics**

La mise en œuvre de la réforme de la haute fonction publique se poursuit. Un décret publié au Journal officiel le 27 mai officialise l'intégration de 355 membres des grands corps supplémentaires – principalement des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay – au sein des administrateurs de l'État au 1<sup>er</sup> janvier dernier, ainsi qu'au 1<sup>er</sup> juillet et au 31 décembre prochains.

Le décret, publié à la suite de 2 précédents textes (en mars et en avril derniers), porte donc à 989 le nombre de membres des grands corps ayant choisi le nouveau statut.

Rappelons que, dans le cadre de la réforme de la haute fonction publique, différents grands corps ont été mis en extinction, au profit de celui des administrateurs de l'État, qui a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les hauts fonctionnaires déjà membres de ces corps avant la mise en œuvre de la réforme se sont vu proposer un droit d'option – à savoir la possibilité soit de rester dans leur corps d'origine, soit d'intégrer celui des administrateurs de l'État. Ces derniers ont jusqu'au 31 décembre pour se décider.

### **800 hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay concernés**

L'intégration dans le corps des administrateurs de l'État, quant à elle, se poursuit par vagues tout au long de l'année 2023 : une première au 1<sup>er</sup> janvier dernier, une deuxième au 1<sup>er</sup> juillet prochain et enfin une troisième au 31 décembre.

Dans le détail, le nouveau décret liste notamment un grand nombre de hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay (285 précisément) alors qu'un décret publié en avril dernier a acté la mise en extinction des corps des conseillers des affaires étrangères et des ministres plénipotentiaires. Un chiffre assez important lorsque l'on sait que, selon nos confrères du *Monde*, la réforme concerne environ "800 hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, sur 1 800 cadres de catégorie A". Ce chiffre est à mettre en regard de [la contestation historique](#) que cette réforme a provoqué au Quai d'Orsay avec une grève très visible organisée en juin 2022. Les

diplomates considèrent en effet que cette réforme dilue les spécificités de leur métier.

Parmi les diplomates à avoir choisi de sauter le pas, figure ainsi par exemple Laurent Bili, ambassadeur de France aux États-Unis, ou Anne-Claire Legendre, la porte-parole, directrice de la communication et de la presse au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

### **36 préfets et sous-préfets**

Au-delà du Quai d'Orsay, le texte cite également 36 sous-préfets et préfets ayant opté pour le nouveau corps, dont 10 préfets – à l'image de Julien Marion, actuel directeur de cabinet de la secrétaire d'État Sonia Backès, ou de Marie-Emmanuelle Assidon, conseillère au cabinet d'Élisabeth Borne à Matignon. Un chiffre qui porte donc à 428 le nombre de préfets et sous-préfets – sur 450 – qui ont fait le choix de devenir administrateurs de l'État. Un nombre important qui, comme *Acteurs publics* l'a déjà souligné, pourrait s'expliquer, outre le positionnement politique des préfets et sous-préfets, par un intérêt financier (avec par exemple un bonus indiciaire pour les préfets de l'ordre d'une centaine d'euros).

Par ailleurs, 12 inspecteurs généraux de l'agriculture et 8 administrateurs du Conseil économique, social et environnemental (CESE) font partie de la liste. De même, figurent 13 membres du corps de l'inspection générale des Affaires sociales (Igas). C'est le cas de Marie-Caroline Bonnet-Galzy, ancienne secrétaire générale des ministères chargés des Affaires sociale et actuelle présidente du conseil d'administration de l'Établissement national des invalides de la Marine. Enfin, un membre du corps des inspecteurs généraux et inspecteurs de l'administration du développement durable est mentionné dans le décret, en l'occurrence Christophe Leuret.

PAR SHAHINEZ BENABED

\* \* \*

## **Avec France Travail, le gouvernement se donne l'objectif du plein emploi en 2027 – La Tribune**

Le gouvernement doit présenter ce mercredi en Conseil des ministres son projet de loi « plein emploi », qui va donner naissance à France Travail, le successeur de Pôle emploi. Mais les syndicats s'inquiètent pour les bénéficiaires de RSA qui, comme tous les inscrits, devront signer un contrat d'engagement au début de leur parcours.



A partir du 1er janvier 2024, Pôle Emploi sera le chef de file de France Travail. Chaque inscrit signera un contrat d'engagement au début de son parcours (Crédits : Reuters)

Une seule porte d'entrée pour toutes les personnes en recherche d'emploi ou rencontrant des difficultés d'insertion, dont les bénéficiaires du RSA, c'est l'ambition portée par France Travail, l'organisme promis par Emmanuel Macron lors de sa dernière campagne. Sa naissance est prévue le 1er janvier 2024 et devrait être actée ce mercredi en Conseil des ministres. Pôle emploi s'appellera lui-même France Travail et sera l'opérateur en chef de ce réseau.

## **Des systèmes informatiques interconnectés entre tous les acteurs**

Pôle Emploi et l'ensemble des acteurs (missions locales, Cap emploi mais aussi collectivités...) devront mieux fonctionner en réseau avec des systèmes informatiques interconnectés.

Aujourd'hui, « *les répartitions de compétences sont un peu complexes* », a souligné jeudi Elisabeth Borne, entre l'Etat chargé de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, les régions de leur formation, les départements de l'insertion des bénéficiaires du RSA, les collectivités des enjeux de garde d'enfants ou de logement... « *Il ne s'agit pas de faire un big bang institutionnel mais de jouer collectif* », a-t-elle résumé.



## **Atteindre un taux de chômage autour de 5% en 2027**

L'exécutif mise sur cette transformation pour atteindre le plein emploi, soit un taux de chômage autour de 5% en 2027 (contre 7,1% actuellement), avec en toile de fond l'idée que « *personne n'est inemployable* ».

Concrètement, chaque inscrit à France Travail signera un contrat d'engagement au début de son parcours. C'est dans ce cadre qu'un accompagnement rénové des allocataires du RSA est expérimenté dans 18 départements avec la question sensible des 15 à 20 heures hebdomadaires d'activité dans « *une logique de droits et devoirs* ».

Pas formellement inscrites dans la loi, ces heures (immersion, remise à niveau, rédaction de CV...) seront un objectif « *adapté* » à chacun, a précisé le ministre du Travail Olivier Dussopt, insistant sur le fait que ce ne sera « *ni du travail gratuit, ni du bénévolat obligatoire* ».

Il rappelle que le contrat entre l'allocataire et son conseiller « *existe depuis la création du RMI en 1988* », mais qu'actuellement « *sur 1,950 million de bénéficiaires du RSA, 350.000 n'ont aucun suivi* ». Pour le ministre, « *ce qui pêche, c'est l'accompagnement. On n'est pas quitte de notre devoir de solidarité quand on a versé 607 euros* ». Le projet de loi réforme les sanctions pour les allocataires qui ne respectent pas leurs obligations. Il permettra désormais de suspendre temporairement le versement du RSA, avant une décision de suppression. La décision restera prise par le président du conseil départemental.

## **Les syndicats s'opposent « à toute atteinte au principe de solidarité nationale avec la réforme du RSA »**

Ce volet préoccupe les syndicats qui ont rappelé en intersyndicale « *leur opposition à toute atteinte au principe de solidarité nationale avec la réforme du RSA* ». Du côté de la CFDT, Marylise Léon a prévenu vendredi dans *l'Humanité* que la conditionnalité du RSA « *est une ligne rouge* ». Denis Gravouil (CGT) reproche au gouvernement de jouer sur le fait que « *contrairement aux retraites* », une partie de l'opinion pense qu'il faut « *tomber* » sur les allocataires du RSA.

Aujourd'hui, la radiation est « *réservée à des cas très graves de fraude ou autre* », dit-il à l'AFP. Là, ils veulent « *des sanctions soi-disant graduées mais en fait beaucoup plus fréquentes, ce qui est inadmissible* ». Parmi les 60% d'allocataires du RSA non-inscrits à Pôle emploi, « *on retrouve des situations de handicap, des situations sociales extrêmement difficiles et c'est absurde de prévoir 15 à 20 heures d'activité* ».

Si Jean-François Foucard (CFE-CGC) note « *des plus-values opérationnelles* », dont le fait que ce soit « *plus fluide* » pour les demandeurs d'emploi, il se dit aussi « *très dubitatif dans le fait de sanctionner ceux qui sont les plus abimés* ». Pour

renforcer l'accompagnement, il y aura « *des moyens supplémentaires* », a assuré Olivier Dussopt, rappelant que le rapport préfigurant la réforme avait chiffré son coût « *entre 2 et 2,5 milliards d'euros en cumulé jusque 2027* ». Mais cela passera aussi par des redéploiements de postes de Pôle emploi.

## « *Un projet flou, régressif et recentralisateur* »

La gouvernance de ce réseau est aussi contestée. Régions de France a notamment dénoncé « *un projet flou, régressif et recentralisateur* ».

Les syndicats s'inquiètent également de la mise en place d'une nouvelle usine à gaz, peu opérationnelle. Thibault Guilluy, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, et qui planche sur ce dossier depuis un an, s'en défend : « *Je suis un entrepreneur, un opérationnel. Pas un technocrate. Les choses vont se mettre en place à partir du terrain, avec une approche pragmatique. Nous allons au contraire gagner en efficacité ...* ». Il est d'ailleurs largement pressenti pour prendre la tête de ce nouvel organisme et succéder ainsi à Jean Bassere, l'actuel patron de Pôle emploi. Si Thibault Guilluy dément toute nomination prochaine, elle pourrait intervenir rapidement.

### **Améliorer l'emploi des personnes handicapées et celui des jeunes parents**

Le texte vise à améliorer l'accès des personnes handicapées à l'emploi dans le milieu ordinaire et cesser de les flécher d'emblée vers des dispositifs spécifiques. Lorsqu'une personne recevra une reconnaissance du statut de travailleur handicapé (RQTH) accordée par une Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), celle-ci sera automatiquement transmise à France Travail. Les conseillers de France Travail recevront alors la personne pour déterminer son projet, ses besoins et l'environnement le plus adapté. Elle pourra être orientée vers une entreprise ordinaire, avec ou sans dispositif d'emploi accompagné, vers une entreprise adaptée ou vers le secteur protégé des Esat (établissements et services d'aide par le travail, qui relèvent du secteur médico-social). Les MDPH ne pourront plus orienter d'emblée la personne vers un Esat, mais seulement sur préconisation de France Travail. Le projet de loi se donne pour mission d'aligner les droits des travailleurs des Esat sur ceux des salariés ordinaires. Ils resteront toutefois à l'abri du licenciement.

Le projet vise par ailleurs à ce que la garde d'enfants ne soit plus un frein à la recherche d'emploi. Les communes de plus de 3.500 habitants deviendront « *autorités organisatrices* » de l'accueil du jeune enfant, avec comme mission de recenser les besoins, informer les familles et construire l'offre. Un guichet d'information et d'accompagnement des parents sera également mis en place dans toutes les villes de plus de 10.000 habitants. Le gouvernement veut créer 100.000 places d'accueil supplémentaires pour les jeunes enfants d'ici 2027, avec l'objectif d'aboutir à 200.000 d'ici 2030 - les jeunes enfants disposent actuellement de 458.000 places en crèche et 770.000 auprès d'assistantes maternelles.

(Avec AFP)

\* \* \*

## L'influence russe réveille le cauchemar des Balkans - Challenges

**EDITORIAL** - Près de trente ans après la fin des guerres qui ont ravagé l'ex Yougoslavie, les Balkans restent une région hautement instable, toujours parcourue de tensions ethniques et nationales comme le montre le regain de tensions au Kosovo. L'Europe orientale est en passe de devenir un autre terrain de confrontation géopolitique entre la Russie et les Occidentaux.



Photo des soldats italiens de l'Otan au Kosovo, le 1er juin.  
OGNEN TEOFILOVSKI

De très violents affrontements ont opposé le 29 mai, au nord du Kosovo, des manifestants serbes aux militaires de la KFOR, la force de stabilisation de l'Otan. Une trentaine a été blessée. Cela sonne comme un sérieux avertissement. Et un rappel aux réalités alors que s'est ouvert le 1er juin à Chisinau, la capitale de la Moldavie, à une trentaine de kilomètres à peine de la frontière ukrainienne, le deuxième sommet réunissant 47 chefs d'Etats et de gouvernements des pays membres de la Communauté Politique Européenne, initiative lancée par Emmanuel Macron en mai 2022.

Les Balkans avaient été baptisés "la poudrière de l'Europe" à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>. Ils pourraient bien le redevenir si l'Europe ne leur offre pas de perspectives concrètes.

### Risque de chaos

Le cœur de cette nouvelle montée des tensions balkaniques se situe dans une petite région au nord du Kosovo, limitrophe de la Serbie, peuplée presque exclusivement de Serbes. Ceux-ci n'acceptent pas de vivre dans un Kosovo désormais peuplé en écrasante majorité

d'Albanais, un Kosovo qui a proclamé son indépendance en février 2008 après neuf années de protectorat international.

Belgrade - comme Moscou et Pékin - ne reconnaît pas cette indépendance. Et cinq pays de l'Union Européenne (Espagne, Grèce, Chypre, Slovaquie, Roumanie) s'y refusent eux aussi par crainte d'un précédent qui donnerait des idées à leurs propres minorités potentiellement indépendantistes. Au-delà même du Kosovo, c'est toute la région des Balkans qui pourrait à nouveau sombrer dans le chaos sur fond de désespoir social et de violences. La Serbie est l'un des pays au monde qui détient le plus d'armes par tête d'habitants, après les Etats-unis...

Près de trente ans après la fin des guerres qui ont ravagé l'ex Yougoslavie, les "Balkans occidentaux" restent en effet un ventre mou de l'Europe, notamment pour les questions de sécurité (flux migratoires, trafics d'arme et drogue). Hautement instable, toujours parcourue de tensions ethniques et nationales restées irrésolues par les accords de paix négociés sous l'égide des Etats-Unis et de l'UE, cette région est en passe de devenir un autre terrain de confrontation géopolitique entre la Russie et les Occidentaux.

En témoigne le récent gonflement du personnel de l'ambassade russe à Belgrade. Le Kremlin tente d'utiliser la Serbie, son alliée historique, pour déstabiliser la région - et notamment la Bosnie - avec une guerre hybride attisant les tensions ethniques, mêlant désinformation, chantage au gaz, manipulation des flux migratoires.

### **Instrumentalisation du Kosovo par la Russie**

Dans le narratif russe, le Kosovo arraché par les Occidentaux à la Serbie est un précédent qui justifie l'annexion de la Crimée aux dépens de l'Ukraine. Il en va de même avec l'aide active donnée aux républiques séparatistes pro russe proclamées aux dépens de la Moldavie de la Géorgie ou de l'Ukraine. Le très autoritaire et nationaliste président serbe Alexander Vucic se prête en partie à ce jeu, refusant d'appliquer les sanctions décidées par les Occidentaux contre Moscou.

Mais il tient néanmoins à ménager les Occidentaux d'autant que les moyens d'action de la Russie restent limités dans une région où la plupart des pays appartiennent à l'Otan ou veulent s'en rapprocher.

*"Des Balkans pris comme des pions dans un jeu stratégique global... La situation de la région, ce point de vue, ne diffère guère aujourd'hui de ce qu'elle était au début du XX<sup>e</sup> siècle, seule la liste des 'grandes puissances' a connu quelques changements", relèvent Jean-Arnaud Dérens et Laurent Geslin, journalistes et historiens animateurs du journal en ligne Courrier des Balkans et auteurs du livre *les Balkans, carrefour sous influences* (Tallandier).*

L'Autriche-Hongrie n'est plus mais la Russie, la Turquie, elles, sont toujours là. Les Etats-unis et la Chine s'affirment, eux, comme des acteurs majeurs alors que les Européens tergiversent.

### **Un statu quo dans les Balkans intenable**

Le néologisme de "Balkans occidentaux" a été forgé par les diplomates européens pour définir ces six pays de l'Europe du sud-est (Monténégro, Macédoine du nord, Bosnie-Herzégovine, Albanie, Serbie et Kosovo) qui n'ont pas été intégrés dans l'Union européenne lors des élargissements précédents. Vingt ans après le sommet de Thessalonique où, en juin 2003, l'Union consacra pourtant solennellement la vocation "européenne" de ces pays, rien n'a vraiment bougé quant à leur intégration même si, désormais, une bonne partie d'entre eux sont reconnus comme pays candidats.

Ce statu quo devient en réalité intenable. *"On ne peut dire oui à l'Ukraine et à la Moldavie tout en laissant le train des Balkans à l'arrêt"*, relève Jacques Rupnik, professeur émérite au CERI de Science Po, Paris, spécialiste reconnu de l'Europe centrale et orientale. *"Les dangers pour l'Union européenne de ne pas s'élargir vers les Balkans sont bien plus sérieux que les problèmes, même réels, posés par l'élargissement"*, souligne un haut diplomate européen.

Les "27" en ont bien conscience et, en juillet 2022, ils ont fait un geste en ouvrant les négociations d'adhésion avec la Macédoine du nord et l'Albanie. Ils ont fini par reconnaître le statut de pays candidat à la Bosnie-Herzégovine, malgré le caractère dysfonctionnel du millefeuille institutionnel mis sur pied dans le cadre des accords de paix de Dayton en 1995. Les partis ethniques de ces trois entités - serbe, croate et bosniaque - peuvent ainsi maintenir leur étouffante hégémonie sur leurs communautés respectives.

## **Elargir l'Union européenne ?**

La question du Kosovo reste néanmoins l'une des plus cruciales car, tant qu'il n'y aura pas eu un accord entre Belgrade et Pristina, la route vers l'UE sera bloquée pour ces deux Etats. Or, pour les Européens comme pour les Américains, l'objectif principal demeure la stabilité. *"La désormais petite Serbie reste néanmoins le plus grand pays de la région, et les Occidentaux passent tout à son président Alexander Vucic, toujours plus autoritaire et corrompu"* relève le journaliste et historien Jean- Arnaud Derens.

Il regrette cette politique à courte vue. Washington, Paris et Berlin font en revanche pression sur le très intransigeant et très nationaliste Premier ministre kosovar, Albin Kurti, pour trouver un compromis sur le nord du Kosovo et relancer ainsi l'accord passé entre Belgrade et Pristina en février dernier. L'Europe fait encore rêver dans les Balkans. Las d'attendre qu'elle vienne à eux, nombre d'habitants de la région émigre vers l'Europe, vidant ces pays de leurs forces vives. La perspective d'une future adhésion reste un levier d'action puissant pour les 27, à condition qu'ils soient clairs dans les engagements pris. Et surtout qu'ils sachent les tenir.

La grande photo de famille au sommet de la CPE à Chisinau est certes un symbole, mais il ne sera pas suffisant.

\* \* \*

## **Plan logement : les professionnels tirent à boulets rouges contre le gouvernement - Les Echos**

**« Pas de vision stratégique », des « mesurette », un « coup de grâce » porté à la maison individuelle, « rien pour relancer la construction de logements sociaux »... Les réactions négatives se succèdent depuis l'annonce par le gouvernement de son plan pour lutter contre la crise du logement.**

« On n'a pas été déçu puisqu'on n'espérait plus rien ». C'est ainsi qu'a réagi ironiquement Yannick Borde, après la révélation du plan tant attendu du gouvernement pour lutter contre la crise du logement. « Il n'y a aucune vision stratégique de moyen ou long terme, c'est une politique comptable et

budgétaire du logement », a ajouté le président du réseau immobilier Procvivis et maire Horizons de Saint-Berthevin, en Mayenne.

Le président de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) se dit de son côté « très en colère ». « Aucune de nos propositions n'a été retenue » par l'exécutif, regrette-t-il. Jusqu'au bout, il aura tenté de convaincre le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, de l'efficacité du dispositif Pinel d'investissement locatif et de l'opportunité de le prolonger au-delà de 2024, dans « une situation exceptionnelle ». Le Pinel - jugé trop coûteux pour les finances publiques -, est bel et bien mort et enterré.

### **« Disparition de l'investisseur particulier »**

L'idée de créer un statut de bailleur privé, qui aurait permis au propriétaire-bailleur d'amortir son bien sur la durée, a de son côté été écartée. Ce dispositif pérenne d'incitation à investir dans le logement neuf destiné à la location, a également été jugé trop dispendieux.

La FPI constate aussi l'absence d'aides aux maires bâtisseurs - dans un contexte où de nombreux élus locaux disent leur difficulté à financer de nouveaux équipements publics lorsqu'ils autorisent la création de logements. Tout juste se réjouit-elle du prolongement du prêt à taux zéro (PTZ), ce dispositif d'aide à l'accession à la propriété pour les ménages modestes, jusqu'en 2027. Une disposition qui, selon Pascal Boulanger, « va dans le bon sens ».

Mais pour Yannick Borde, le recentrage du PTZ sur l'achat de logements collectifs neufs en zones tendues, et sur l'ancien à rénover en zone détendue, est une aberration. « Le PTZ est le seul élément de solvabilisation de l'accession sociale à la propriété. Aujourd'hui, les montants et pourcentages de PTZ varient déjà selon les zones. J'aurais souhaité qu'on le maintienne dans sa forme actuelle encore pendant cinq ans. Le gouvernement le rabote. C'est à mon avis une faute criminelle ».

### **« Le gouvernement a appuyé sur le détonateur »**

« Exclure la maison individuelle du PTZ, c'est punir 66 % des accédants modestes à la propriété. Ils étaient 33.000 en 2022 à accéder à la propriété en maison grâce au PTZ sur les 50.000 ménages qui ont pu en bénéficier », a réagi sur Twitter Grégory Monod, le président de Pôle Habitat FFB.

S'agissant du Pinel, le président de Procvivis était favorable à sa disparition. Mais à condition que le statut de bailleur privé puisse voir le jour. « C'est le premier gouvernement depuis trente-sept ans qui supprime l'investisseur

particulier du paysage du logement », souligne-t-il, se montrant sceptique sur le fait que les investisseurs institutionnels pourront à eux seuls prendre le relais.

« On va mettre à mal une filière et cette fameuse bombe sociale sur laquelle nous avons alerté va exploser. C'est le gouvernement qui a appuyé sur le détonateur », ajoute-t-il. « Nous sommes dans le mur et personne ne veut l'entendre », abonde Norbert Franchon, le président du groupe Gambetta.

Le directeur général d'Altarea, Jacques Ehrmann, se veut un peu plus positif. « Sur la forme, si nous sommes tous là [à la restitution du Conseil national de la refondation (CNR) pour le logement, NDLR] avec la Première ministre, c'est qu'il y a une prise de conscience. Sur le fonds, il y a aussi des choses intéressantes [dans les annonces du gouvernement, NDLR], sur le logement intermédiaire, sur la prolongation du PTZ. Evidemment, ça ne suffit pas », déclare-t-il, espérant néanmoins « d'autres étapes ».

#### **« Un décalage entre le discours et les mesures »**

« 200 professionnels réunis pendant des mois pour ça ? Nous ne pouvons pas le croire », a réagi de son côté Loïc Cantin, le président de la Fnaim, qui fédère les agents immobiliers. « Ce sont des mesurette, un rapiéçage, un accommodage, l'utilisation d'anciens dispositifs qui ont plus ou moins connu un succès », a-t-il ajouté auprès de l'AFP.

Du côté du logement social aussi, l'heure est à la déception. « Il y a un vrai décalage entre le discours offensif du gouvernement [sur la crise du logement, NDLR] et les mesures proposées qui n'en sont pas », regrette ainsi Emmanuelle Cosse, la présidente de l'Union sociale pour l'habitat (USH), qui fédère les organismes HLM.

Certes, l'annonce du déblocage d'une enveloppe - dont le montant n'est pas encore connu - pour la réhabilitation des logements sociaux, va dans le bon sens. Mais « il n'y a aucune mesure permettant la relance de la construction », regrette-t-elle.

L'exécutif « ne veut ni toucher à la TVA [l'USH demande de longue date un retour à une TVA à 5,5 % sur la construction et la rénovation de logements sociaux, NDLR] ni toucher à la RLS [la réduction des loyers de solidarité imposée par le gouvernement aux bailleurs sociaux qui a selon eux grevé leur capacité d'investissement, NDLR] », ajoute-t-elle. Dans ces conditions, la présidente de l'USH « voit mal comment écrire un pacte de confiance avec le gouvernement ».

## « Une étape »

« On ne réglera pas la crise du logement uniquement par de la dépense publique, s'est défendu le ministre délégué à la Ville et au Logement Olivier Klein. Développons ce qui fonctionne. Cessons ce qui ne fonctionne plus. Améliorons ce qui doit l'être, a-t-il ajouté. Avec une seule boussole tournée uniquement vers la vie des Français ». Il a ajouté que le CNR n'était « qu'une étape en vue de mettre un toit au-dessus de la tête de tous nos concitoyens ».

\* \* \*

## Non, l'inflation n'a peut-être pas encore atteint son pic, estime Christine Lagarde - La Tribune

Malgré les pronostics, il est encore trop tôt pour parler de pic de l'inflation, selon la présidente de la Banque centrale européenne (BCE). Plus inquiétant, les pressions salariales se sont « encore renforcées », les salariés voulant logiquement récupérer une partie du pouvoir d'achat perdu en raison de la hausse des prix. Et le spectre d'une spirale inflationniste se dessine en Europe.



Selon ses dernières prévisions en mars, la BCE voit l'inflation revenir à 2% « avant le second semestre 2025 ». (Crédits : YVES HERMAN)

C'est un pic dont la longueur est telle qu'il ressemble de plus en plus à un pallier. Et pour cause, malgré une légère baisse de l'inflation en zone euro à 6,1% en mai, après 7% en avril, tout laisse penser que la hausse des prix s'est durablement installée dans le porte-monnaie des consommateurs européens. A l'image des derniers propos de la présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde qui a reconnu lundi que les prix en zone euro restent sous « *pressions fortes* », en dehors de l'énergie et l'alimentaire. Autrement dit, l'inflation n'a peut-être pas atteint son pic.



Certes, l'Europe est loin du record de +10,6% atteint en octobre 2022. A cette époque, nombre de dirigeants anticipaient d'ailleurs un « pic » de l'inflation, notamment en France pour le printemps, puis l'été 2023. Mais après la période de l'argent gratuit lors du Covid, la remontée drastique des taux des banques centrales continue de pousser les prix à la hausse.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement le pic qui n'en finit plus mais aussi les taux d'intérêt, qui, selon Christine Lagarde, ont atteint « *leur altitude de croisière* ».

## Des baisses en trompe-l'oeil ?

Cette fois-ci, les dernières données disponibles « *suggèrent que les indicateurs de pressions inflationnistes* » hors énergie et denrées alimentaires « *restent élevés* » et « *rien ne prouve clairement que l'inflation sous-jacente ait atteint un pic* », a mis en garde Mme Lagarde lors d'une audition devant le Parlement européen.

Pourtant, au sein de cet indice, l'inflation sous-jacente (qui exclut l'énergie et l'alimentaire) s'est inscrite à 5,3% contre 5,6% en avril.

En France, la hausse des prix a marqué le pas à +5,1% en mai, sur un an après 5,9% en avril et 5,7% en mars, selon la première estimation publiée par l'Insee. « *Il est même très probable que nous ayons passé le pic* » d'inflation, avait constaté François Villeroy de Galhau, président de la Banque de France, constatant que « *l'ensemble des composantes d'inflation semblent en baisse* ».

Ce que Bruno Le Maire avait finalement tempéré le 1er juin en indiquant prudemment que la France devrait « *sortir du pic d'inflation fin 2023* », selon le ministre de l'Economie.

Mais, plus inquiétant, les pressions salariales se sont « *encore renforcées* », les salariés voulant récupérer une partie du pouvoir d'achat perdu en raison de la forte inflation, a-t-elle dit. Le risque de la spirale inflationniste entre prix et salaires semble donc engagée en Europe. Ce que craint la BCE.

## Les entreprises sous pression, en plus d'une offre restreinte

Les entreprises continuent par ailleurs de répercuter sur leurs prix finaux les hausses passées des coûts importés, tandis que les goulots d'étranglement de l'offre restent présents, mais ces phénomènes tendent à s'estomper.

Dans ce contexte, la BCE n'en a pas fini de relever ses taux, son arme privilégiée pour restaurer la stabilité des prix.

Les taux directeurs « *seront ramenés à des niveaux suffisamment restrictifs pour permettre un retour rapide de l'inflation à notre objectif à moyen terme de 2% et seront maintenus à ces niveaux aussi longtemps que nécessaire* », a martelé Mme Lagarde.

Lors des neuf derniers mois, les taux ont été relevés de 3,75 points de pourcentage, avec un pas de 0,25 point en mai qui était le plus faible du cycle.

Une nouvelle hausse est attendue en juin, probablement de nouveau de 0,25 point selon les observateurs.

Certains banquiers centraux voient néanmoins les hausses de taux se poursuivre après juin: « *Il n'est pas certain que nous atteindrons le pic des taux d'intérêt cet été* », a déclaré lundi Joachim Nagel, président de la banque centrale allemande.

Selon ses dernières prévisions en mars, la BCE voit l'inflation revenir à 2% « *avant le second semestre 2025* », ce qui ferait quatre ans de hausse des prix au-delà de l'objectif que poursuit la BCE.

(Avec AFP)

\* \* \*

*Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce bulletin [adhesion-2023.pdf](#) ([sprim-fo.org](http://sprim-fo.org)) accompagné du paiement correspondant.*